



AMERIQUE/NICARAGUA - Vers une Lettre des Evêques à propos des défis lancés à la famille au sein de la réalité nationale

San Marcos (Agence Fides) – Hier, 21 novembre, s'est achevée l'Assemblée annuelle de la Conférence épiscopale du Nicaragua (CEN) au cours de laquelle ont été traités différents thèmes dont la situation pastorale, politique et sociale du pays ; la sentence définitive du Tribunal de La Haye reconnaissant les droits maritimes du Nicaragua jusqu'à présent sous la garde de la Colombie ; la demande des autorités gouvernementales de déclarer « La Griteria », fête religieuse du Nicaragua à caractère local, « patrimoine historique et culturel de l'humanité » et l'Année de la Foi.

Selon une note envoyée par la Conférence épiscopale à l'Agence Fides, la rencontre des Evêques a débuté le lundi 19 à San Marcos par une réflexion de S.Exc. Mgr Sócrates René Sándigo Jirón, Evêque du Diocèse de Juigalpa et Président de la Conférence épiscopale, qui a participé au Synode sur la Nouvelle Evangélisation. A propos des conclusions du Synode, les Evêques ont écouté le témoignage de Mgr Sándigo Jirón, réfléchissant ensuite aux modalités selon lesquelles elles pourront être appliquées aux différentes réalités de l'Eglise locale.

Le thème central de l'Assemblée a été la famille. Les Evêques préparent d'ailleurs actuellement une Lettre pastorale dédiée à ce thème, Lettre qui sera publiée fin décembre et affrontera de manière détaillée les difficultés et les défis lancés à la famille au sein de la réalité nationale, à la lumière du Magistère de l'Eglise afin de fortifier les valeurs qui doivent être à la base de toutes les familles chrétiennes.

Le Sous-Secrétaire de la CEN, le Père Herling Hernández, s'adressant à la presse au terme des travaux, a souligné la contribution des Evêques à la réforme du Code de la famille, remis en question par des groupes sociaux, qui ont proposé « d'élargir le concept de famille ». Le Père Hernández, en qualité de porte-parole des Evêques, a souligné que « l'Eglise défend le concept de famille selon le Magistère de l'Eglise et la valeur de la famille proposée par le modèle de Dieu ». (CE) (Agence Fides 22/11/2012)